



Municipalité
1513 Hermenches

Hermenches, le 08 juin 2022

Préavis no 02 / 2022 – Rapport de gestion 2021 de la Commune d'Hermenches

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 85 du Règlement pour le Conseil Général d'Hermenches, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune au 31 décembre 2021.

Les objets sont présentés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

1 **AUTORITES ET ADMINISTRATION**

101 **Conseil Général**

Lors des séances du Conseil Général de 2021, la Municipalité a présenté 13 préavis qui traitaient des objets suivants :

1. **Séance du 10 décembre 2021**

Préavis no 10	Extrait PV	Budget 2021
Préavis no 11	Extrait PV	Plafond d'endettement
Préavis no 12	Extrait PV	Crédit d'investissement pour le remplacement de la cuisine du refuge communal
Préavis no 13	Extrait PV	Stabilisation d'une zone forestière au lieu-dit « Gottau »

2. **Séance du 29 septembre 2021**

Préavis no 06	Extrait PV	Demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026
Préavis no 07	Extrait PV	Demande d'autorisation générale de la Municipalité de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à Frs. 20'000.-- par cas, pour la législature 2021-2026
Préavis no 08	Extrait PV	Compétence Municipale pour des dépenses exceptionnelles et imprévisibles
Préavis no 09	Extrait PV	Arrêté d'imposition 2022

3. **Séance du 23 juin 2021**

Préavis no 01	Extrait PV	Comptes 2020
Préavis no 02	Extrait PV	Rapport de gestion 2020
Préavis no 03	Extrait PV	Rétribution du Syndic et des Municipaux
Préavis no 04	Extrait PV	Rétribution du bureau du Conseil Général et des scrutateurs – préavis annulé
Préavis no 05	N/A	Dépense extrabudgétaire de Frs. 10'000.-- pour la consolidation de la berge du ruisseau Pissevache (il s'agit d'une communication Municipale)

Au vu de ce qui précède, 13 préavis ont été acceptés par le Conseil Général lors des différentes séances. Un préavis a fait l'objet d'un amendement.

L'année 2021 coïncide avec une nouvelle législature (entrée en fonction le 01^{er} juillet). Par conséquent, un nouveau bureau du Conseil Général a été assermenté par Monsieur Olivier Piccard, Préfet de notre district. Le bureau du Conseil Général a pu élire une nouvelle secrétaire et les délégués aux différentes associations intercommunales (de même pour les commissions permanentes).

Bureau du Conseil Général :

Noms	Fonction
Danalet Jean-Luc	Président
Rod André	Vice-président
Déglon Laetitia	Secrétaire
Dutoit Stéphanie	Scrutatrice
Gavillet Jean-Marc	Scrutateur
Serex Florian	Scrutateur

Délégations du Conseil Général :

Associations	Délégués	Suppléants
AIEHJ Association Intercommunale des Eaux du Haut jorat	Trauffler Pierre	Chappuis Claude
AISMLE Association Intercommunale Scolaire de Moudon, Lucens et Environs	Crausaz Cédric	Dutoit Stéphanie
CCSPA-Moudon	Chappuis Claude	Merminod Jérôme
OASIS	Rod Trauffler Marlène	Porchet Alga

102 Municipalité :

La Municipalité a siégé 25 fois durant l'année.

Cette année, le CODID-19 a une nouvelle fois perturbé l'organisation et le suivi des dossiers de la Municipalité. Nous avons dû à nouveau nous réinventer et trouver des solutions afin de gérer au mieux, les affaires communales.

Comme chaque année, le suivi des dossiers en cours a nécessité de nombreuses séances supplémentaires en plus des séances bimensuelles.

L'année 2021 coïncide avec les élections communales pour la législature 2021-2026. Une nouvelle Municipalité est rentrée en fonction au 01^{er} juillet et une nouvelle répartition des dicastères a été réalisée.

Répartition des dicastères :

Noms	Fonction	Dicastères
Crausaz Sylvain	Syndic	Administration, Epuration, Gaz, Réseau d'eau
Fiaux Didier	Vice-syndic	ORPC, Finances, Déchetterie, Forêts, Produits carnés
Dutoit Olivier	Municipal	SDIS, Urbanisme, Police des constructions, Routes, Eclairage public
Ischer Nathalie	Municipale	Ecole, Sécurité sociale, Cimetière, Paroisse, Cohésion villageoise
Roussel Eric	Municipal	Assurances, Bâtiments communaux, Case de congélateur, Informatique/Internet, Terrains/places communales, Police

Par son assermentation, un Municipal se voit attribuer selon son dicastère, une fonction statutaire aux différentes associations dont notre Commune a adhéré. Les membres de la Municipalité ont à cœur de participer activement aux affaires régionales, ainsi qu'au niveau des collaborations intercommunales, par devoir d'information.

Délégations Municipales :

Associations	CODIR	Délégués	Suppléants
Groupement forestier	Fiaux Didier	Roussel Eric	Crausaz Sylvain
AIEHJ	Crausaz Sylvain	Dutoit Olivier	Fiaux Didier
AISMLE		Ischer Nathalie	Fiaux Didier
SDIS Haute-Broye	Dutoit Olivier	Crausaz Sylvain	Roussel Eric
ORPC Broye-Vully		Fiaux Didier	Ischer Nathalie
CCSPA-Moudon		Fiaux Didier	Crausaz Sylvain
OASIS	Ischer Nathalie	Fiaux Didier	Crausaz Sylvain

11 Administration générale — Personnel communal

Notre Commune n'a pas d'employé communal et mandate certaines personnes. A savoir :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Merminod Sabine	Concierge battoir	Forfait + Heures
Pereira Rosa	Concierge collègue et congélateur	Heures
Gavillet Jean-Marc	Concierge refuge	Forfait + Heures
Jayet Roger	Entretien cimetière et step	Heures
Joye André	Travaux voirie	Forfait + Heures
Morel Raphaël	Entretiens	Heures
Rod André	Divers entretiens	Heures
Crausaz Cédric	Bourse communale et site internet	20 %
Dégлон Laetitia	Secrétaire communale et Contrôle des habitants	30 %

Le solde des travaux « communaux » est réparti entre les Municipaux.

Le bureau communal a aussi dû s'adapter à la pandémie. La secrétaire a pu, tant bien que mal, fournir les prestations demandées par la population par lien informatique ou sur prise de rendez-vous.

Contrôle des habitants

En 2021, notre administration a enregistré :

- 28 arrivées dont 1 naissance
- 38 départs dont 0 décès

A ces chiffres s'ajoutent bon nombre de mutations telles que :

- Changements d'adresses dans la Commune
- Mariages
- Séparations ou divorces, changements de noms, etc.

Au 31 décembre 2021, la population d'Hermenches se répartissait comme suit :

Suisses	Hommes	132	Dont	31	De 0 - 16 ans
	Femmes	139	Dont	21	De 0 - 16 ans
Etrangers	Hommes	29	Dont	1	De 0 - 16 ans
	Femmes	20	Dont	2	De 0 - 16 ans
Total		375	Dont	55	De 0 - 16 ans

15 Affaires culturelles et de loisirs

Cette année, le COVID-19 a de nouveau bouleversé toutes les activités officielles et non-officielles. Par chance, quelques activités ont tout de même pu se dérouler.

- La visite annuelle du Préfet concernant la gestion communale a été organisée le 28 janvier.
- L'organisation de la fête du 01^{er} août a été maintenue aux abords du réservoir, assurée par la société de Jeunesse et le verre de l'amitié a été servi par la Municipalité.
- COVID oblige, la Municipalité n'a pas organisé de sortie de fin de législature. Le 13 août, la Municipalité et le personnel de l'administration ont partagé un repas afin de bien terminer la législature 2016-2021.
- Le 11 septembre, une délégation de la Municipalité a été accueillie chez Madame Giuseppina Dervey afin de célébrer comme il se doit, ses 90 ans.
- La « sortie du personnel » a eu lieu le 26 novembre au battoir (conférence et repas sur place, dû à la pandémie).
- La distribution des sapins de Noël a eu lieu le 11 décembre, suivie de la traditionnelle fondue. Ce même jour, la Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et citoyens arrivés ces deux dernières années ; une belle participation.
- Reprise des cultes au village, les paroissiens sont heureux de pouvoir se retrouver au collège. Il a été décidé de faire les cultes au rez-de-chaussée afin d'en faciliter l'accès.
- Le groupe animation a réussi, en tenant compte des restrictions, à proposer aux villageois des activités telles que les apéros canadiens autour de la fontaine, un rallye géo-découverte qui a eu lieu sur deux semaines ainsi que la soupe de la Saint-Nicolas, de quoi garder un lien social.

19 Informatique

- Notre fournisseur de prestations (OFISA) nous confirme la bonne sécurité des données par la sauvegarde qu'ils fournissent via un Cloud.

2 FINANCES

- Avec un excédent de charges de Frs. 27'775.--, le résultat de l'exercice 2021 est plus favorable par rapport au budget de Frs. 85'275.--.
- Nous pouvons expliquer en partie cette différence, d'une part par un produit des impôts sur le revenu et la fortune supérieure de Frs. 77'563.-- et d'autre part par une diminution de charges de Frs. 34'672.-- dans le compte sécurité sociale chiffre 7 de la comptabilité.
- Les augmentations de charges de comptes « routes » et « forêts » ont été en grande partie allégées par un retour supérieur du produit des dépenses thématiques ainsi qu'une participation plus élevée de subside des améliorations foncières.
- La valeur du point d'impôt à Frs. 10'228.-- ne varie que très peu par rapport à l'année 2020, tout comme le taux d'impôt sur le revenu reconduit à 73.5 %.
- Aucun emprunt supplémentaire a été nécessaire pour financer les divers investissements effectués durant l'exercice. La somme totale des emprunts à long terme est toujours de Frs. 1'185'000.--, avec un taux moyen de 0.56 %.
- La marge d'autofinancement est de Frs. + 86'365.05.
- La situation conflictuelle actuelle mondiale nous préoccupe autant concernant l'augmentation des tarifs liés aux divers projets futurs ainsi qu'aux emprunts liés à ces travaux.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrains (Esserts)

- En septembre, les baux à ferme de nos esserts communaux sont arrivés à terme. Un agriculteur, Monsieur Héli-Louis Métraux cessant son activité dans l'année en cours, une distribution de ses terrains devait être faite.
- Un courrier à l'ensemble des agriculteurs du village, soit : Messieurs Sylvain Crausaz Syndic, Didier Fiaux Municipal, Florian Serex, Didier Chappuis, Stéphane Jayet, Jean-Loris Chalet et Jérôme Merminod, a été envoyé demandant de manifester leur intérêt.
- Messieurs Didier Fiaux et Jean-Loris Chalet arrivant à la retraite pendant la prochaine durée du bail, nous ont fait part de leur désir d'exploiter les terrains à leur actuelle disposition. De plus, Monsieur Didier Fiaux ayant cette échéance au milieu de cette période, les terrains à sa disposition seront redistribués pendant cette durée.
- Les Municipaux, à l'exception du Syndic, ont planché sur une redistribution équitable et pérenne de ces domaines.
- La Commune a profité de mettre à jour les modalités de paiement des loyers sur une période de deux ans (soit, paiement à la fin de la période au paiement au début de la période).

32 Forêts

- Si la progression du scolyte typographe semble s'atténuer, ce sont malgré tout 185 M³ d'épicéas qui ont été impactés. La diminution des interventions sanitaires dans le cadre du groupement nous a permis de recommencer les tâches normales liées à la forêt.

- Pour la Commune d'Hermenches, les éclaircies mécanisées dans les chablis des secteurs « Coucou » et « Bois de Ban » ont permis de commercialiser 568 m³ d'épicéas et 33 m³ de sapins.
- Des soins modérés ont également été entrepris au Vany dans les jeunes plantations, travaux subventionnés à raison de 80 %.
- Le nouveau plan de gestion des forêts 2019-2028, a été signé par la Municipalité et l'inspecteur puis transmis au Canton.
- Le curage de l'étang du Vany a été effectué en automne par une entreprise spécialisée et financé à 100 % par ProNatura.
- En début d'année, les bonnes conditions atmosphériques ont permis à l'entreprise Cuanoud de procéder à la stabilisation des berges du ruisseau « Pissevache ». Le crédit de Frs. 95'000.-- n'a pas été entièrement utilisé puisque la facture finale s'est soldée à Frs. 84'453.-- y compris un tronçon en amont, non prévu, pour la somme de Frs. 10'000.--. Rappelons également que ces travaux sont subsidiés à hauteur de 62 %.

35 Bâtiments

352 Pressoir

- Au vu du manque de fruit, le pressoir n'a pas été ouvert cette année.
- Le contrôle OIBT (installations électriques) obligatoire, avait montré de graves lacunes dans ladite construction. Celles-ci ont été réparées. Changement du tableau d'introduction et du tableau électrique.

353 Battoir

- Le battoir a été loué 24 fois en 2021.
- Les points ressortant du contrôle OIBT ont été corrigés.

354 Refuge / Stand de tir

- Le refuge a été loué 42 fois en 2021.
- Une demande de crédit pour la réfection de la cuisine (préavis no. 12-2021) a été acceptée. Les travaux seront effectués en 2022.

355 Collège

- La location d'une salle de classe a permis de faire baisser les charges du bâtiment.
- La salle de classe du 1^{er} ainsi que 4 places de parc ont été louées à la société OF-D Sàrl. Un entretien, plus important que budgétisé, a été réalisé surtout concernant la modification de la ligne téléphonique, ceci afin de garantir cette location.

356 Congélateur

- Ce bâtiment communal connaît un grand succès avec 93 cases louées.

4 TRAVAUX

41 Service technique

- 2 permis de construire ont été délivrés.
- 11 autorisations municipales ont également été délivrées. Il s'agit de petits objets de minime importance, ne nécessitant pas de mise à l'enquête formelle.
- Les zones constructibles de notre Commune sont placées en zone réservée depuis 2017 afin de permettre au village de retrouver une situation normale. La Municipalité, au cours de l'année 2021, a multiplié les séances avec nos mandataires : les sociétés ABA Partenaires (urbanistes) et Gémétris (géomètre et référant communal en matière de police des constructions) afin de revoir le Plan Général d'Aménagement (PGA) renommé Plan d'Aménagement Communal (PACom).
- L'envoi d'une première mouture aux services cantonaux a abouti sur un refus catégorique de préservation des possibilités de construire sur des parcelles vierges, limitrophes aux zones agricoles. De plus, un dézonage partiel des parcelles limitrophes à la zone agricole a été exigé. Ces mesures qui seront représentées en 2022 permettant de diminuer de manière significative le potentiel d'accueil de notre Commune et en cela, de coller à la demande populaire de réduction des possibilités de construction votée au niveau fédéral, en 2012.
- Fin 2021, le Plan d'Aménagement Communal et le Règlement de police des constructions toiletté en sont en passe d'être finalisés. Une présentation et la mise à l'enquête publique auront lieu début 2022.

43 Routes

Travaux d'entretien

- La réfection des chemins AF (Améliorations Foncières) débutée en 2019 est terminée. Durant les deux principales étapes de ces travaux, 13.2 km de chemins et routes ont été contrôlés, entretenus et rénovés.
- Ces infrastructures construites jusqu'en 1982 ont bénéficié principalement d'élargissements, réfection du revêtement et des fondations.
- Une partie de ces travaux est prise en charge par les subsides des AF ainsi que par les dépenses thématiques. Le solde étant à charge de la Commune. Les montants exacts seront connus en 2022.

44 Cimetière

- RAS

452 Déchetterie

- Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément.
- La quantité des déchets incinérables récoltés dans nos moloks et acheminés à l'usine Saidef se situent à 20'484 kg, soit 55.2 kg/habitant.
- Le prix au kg encaissé est toujours de 0.70 cts/kg, alors que le prix coûtant pour le traitement est de Frs. 1.10 kg.

- Sur le site de Villars-Mendraz, nous observons une baisse marquée des déchets encombrants récoltés (-20 tonnes) ainsi qu'une revalorisation financière de certains autres à nouveau d'actualité (papier et carton Frs. +2'000.--, métaux Frs. +1'493.--). Ce fait nous laisse entrevoir un coût d'utilisation de Frs. 55.--/habitant, à la baisse par rapport à 2020 (Frs. 81.--/habitant).
- Cette baisse doit malgré tout être analysée avec prudence, étant donné qu'une partie des déchets de la fin de l'année (encombrants, bois, inertes) ont été évacués et comptabilisés en 2022.

461 Nouveau réseau d'égouts et d'épuration

- Nous avons effectué quelques travaux de maintenance sur le réseau cette année. Plusieurs curages ont été nécessaires.
- Depuis l'année dernière, l'augmentation de l'élimination des boues de la maintenance ainsi que les frais liés à la biologie sont en augmentation. L'indiscipline et la modification comportementale de la population en est la cause principale. Il est de plus en plus difficile, à la Municipalité, de prévoir un budget de « maintenance » des plus corrects.
- L'assermentation de l'Épuration Moyenne Broye (EMB) s'est déroulée en début d'année et les séances s'enchaînent à un rythme régulier afin de tenir le planning présenté.
- Une taxe d'introduction de Frs. 3'500.--/unité locative est facturée pour toute nouvelle construction ou rénovation.
- Une taxe forfaitaire de Frs. 200.--/adulte et Frs. 100.--/enfant est facturée à mi-mai pour toute l'année, ceci pour l'ensemble des personnes reliées à la station d'épuration.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE

51 Enseignement - AISMLE

- Ce sont 42 élèves en âge de scolarité obligatoire qui ont pris le chemin des classes de Moudon. 30 élèves en primaire et 12 élèves en secondaire. Pour 2021, le coût des frais d'écolage et de transport se situe à Frs. 428.15/habitant.
- Concernant l'accueil parascolaire, le coût est de Frs. 56.35/habitant pour la Commune d'Hermenches.
- L'accueil familial de jour et préscolaire s'élève à Frs. 110.--/habitant y compris la contribution de base.

- **POLICE**

61 Corps de police

- En 2021, la rencontre avec la police de proximité n'a pas pu avoir lieu, suite à la pandémie.
- 20 événements sur la Commune.

65 Défenses contre l'incendie

- Le SDIS Haute-Broye, association dont nous faisons partie, est composé d'un effectif stable de 256 intervenant(e)s (+5 par rapport à 2020) dont 72 (+5) en Détachement de Premier secours et 15 nouvelles recrues.

La Commune remercie les deux derniers sapeurs d'Hermenches :

Sapeur Hugo Meystre
Sapeur Valentin Danalet

- 1 intervention (stable) a eu lieu à Hermenches (assistance évacuation avec moyen aérien) sur 162 interventions au total, en augmentation de 41 % pour l'année écoulée. Les personnes ayant été plus présentes à leur domicile (confinement 2020), il semble que le niveau d'accidents est redevenu normal. De plus, de violentes intempéries ont eu lieu en été.
- Prix à l'habitant : budget 2021 de Frs. 28.74; comptes 2021 de Frs. 26.56.

66 Protection civile

- Les journées d'engagement de l'ORPC pour l'année 2021 ont été essentiellement liées à la mission COVID, soit 1'562 jours sur un total de 2'265.
- Le fond de compensation alimenté par les dispenses d'abri encaissés devra être restitué au Canton pour l'année 2025, soit un montant de Frs. 107'287.--.
- Budgétisé à Frs. 17.25/habitant, c'est effectivement un coût de Frs. 15.65/habitant qui a été facturé aux Communes.

66 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- Notre Commune étant membre de l'association Inter-Communale des Eaux du Haut Jorat, la Municipalité ne s'occupe plus seule de ce qui est des analyses, gestion de l'eau, entretien des sources, captages, réservoirs ... travaux qui sont désormais réalisés par le fontainier. En revanche, nous sommes toujours propriétaire et responsable de notre réseau communal.
- Cette année, nous n'avons pas eu de problème important sur le réseau de distribution.
- Comme chaque année, nous avons procédé à différents curages de nos collecteurs d'eau claire.
- Le dossier de la réfection de la rue du Village, des conduites d'eau claire et potable ainsi que la mise en souterrain des services Romande Energie, solde du réseau swisscom (ceci en coordination avec notre mandataire) sont toujours en cours. Une présentation et demande de crédit pour cette réalisation sera faite en 2022.
- Suite au décompte final de la liaison de notre réseau d'eau à Rossenges, cette dernière nous a indemnisé sur la participation liée aux différents travaux effectués sur notre réseau d'eau communal. Des amortissements supplémentaires ainsi qu'une mise en réserve sur travaux futurs (rue du Village) ont été réalisés.
- Une taxe d'introduction équivalant à 5 o/oo de la valeur ECA est encaissée pour toute nouvelle construction. En cas de transformation, un complément à la taxe de 3.5 o/oo sur la différence de valeur ECA est encaissée.
- Le prix de l'eau est fixé à Frs. 2.-- par m³ consommé. Un relevé individuel des compteurs est demandé au 31 octobre afin de procéder à la facturation. Une concession de Frs. 20.-- et une location de compteur de Frs. 20.-- sont également facturées à mi-novembre.

82 Eclairage public

- Les travaux de maintenance de notre éclairage public sont assurés par la Romande Energie, selon un contrat établi depuis plusieurs années.

Conclusion

L'engagement de la Municipalité tout au long de cette année a été à nouveau important. De nombreux projets en cours, quelques peu complexes pour certains, ont été source d'un nombre important d'heures et de séances avec divers spécialistes ou mandataires.

Il convient de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité, qui, au rythme des séances bimensuelles, ainsi que des séances extraordinaires, des représentations diverses au sein des organisations Inter-Communales, des rendez-vous de chantiers, assurent le bon fonctionnement de notre commune.

La Municipalité remercie les membres du Conseil Général, son président Jean-Luc Danalet, les membres des commissions, ainsi que le bureau du conseil. Les rapports de confiance, une vision constructive et réaliste permettent d'aller de l'avant dans les projets. Merci également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant régulièrement aux séances du Conseil Général.

La conduite au quotidien de tous les projets et le suivi efficace de nos services communaux sont également à attribuer aux personnes mandatées par la Municipalité qui remercie particulièrement chaque membre pour leurs disponibilités et compétences mises au profit de la collectivité.

Un grand merci aussi à toute la population qui a accepté les désagréments liés à la pandémie.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

Sylvain Crausaz
Syndic

Laetitia Déglon
Secrétaire Municipale